

Rassemblé à la mairie, le cortège parti de la mairie pour rejoindre l'église Saint Etienne où la messe fut célébrée par l'abbé FRUNZA.

Dans son homélie, l'Abbé FRUNZA retraça avec justesse ce triste épisode de notre histoire, dans une église comble et animée musicalement par l'harmonie de Coursan.

CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

PRESENTATION DE LA CEREMONIE PAR MONSIEUR FRANCIS CARETTE

Mesdames, Messieurs, la cérémonie à laquelle vous allez assister est organisée dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Guerre 1914 - 1918.

Cet hommage revêt une solennité particulière, puisque l'année 2018 clôture le cycle commémoratif du centenaire de la première guerre mondiale et qu'il va permettre de procéder à l'inauguration de notre Monument aux Morts restauré suite à l'inscription de François MARTY, Poilu oublié dont le nom ne figurait pas sur cette stèle.

Cette cérémonie sera l'occasion de rendre hommage aux combattants de la Grande Guerre et, en particulier, aux Combattants Armissannais qui vécurent celle-ci et firent le sacrifice de leur vie mais également traduire l'hommage respectueux que nous rendons aux symboles de notre Nation.

Le 11 novembre 1918, à 11 heures du matin, résonnait sur les champs dévastés par les combats, le son du clairon annonçant l'armistice de celle qui fut pour les Français « la Grande Guerre ».

L'Armistice du 11 novembre 1918 mettait un terme à une des plus grandes tragédies de notre histoire et voyait le retour, au sein de la mère patrie, de nos belles provinces d'Alsace et de Lorraine.

Pendant quatre années, le sol de notre patrie a été labouré par le fer et le feu et, comme si cela ne suffisait pas, souillé par les gaz asphyxiants qui laissèrent, comme les plus horribles blessures, des traces indélébiles dans le corps de ceux qui en furent les victimes.

Le 11 novembre 1918 était la fin de ce cauchemar, la vision d'une aube nouvelle emplie de clarté et un « credo » en un avenir meilleur.

Commémorer le 11 novembre, c'est donc accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué leurs valeurs. A commencer par le courage, au service de la défense, de la démocratie et de la paix.

Il est nécessaire de rappeler l'utilité fondamentale du devoir de mémoire, quand il s'agit de surcroît de l'Histoire de France, celle écrite par nos grands ou arrière grands-parents.

N'oublions pas le sacrifice de ces poilus, soldats sans âge, soldats éternels de la France pour qui, souvent le ciel était le toit et la tranchée la couche. Il leur fallait dans un même instant, savoir tenir, savoir vivre, savoir se battre et pour tellement d'entre eux, savoir mourir.

Le 11 novembre 1918, restera pour le « Monde Combattant », la date vénérable et ô combien respectée, où les armes se sont tues pour que se perpétuent dans la paix enfin retrouvée, la liberté, l'égalité et la fraternité entre les hommes.

Alors n'oublions pas et continuons d'honorer nos morts parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie, un droit sur la nôtre.

La cérémonie se déroulera comme suit :

- L'arrivée des autorités civiles et militaires
- Salut au Drapeaux suivi de la revue des troupes
- Chant " Sambre et Meuse " interprété par la chorale Art-vie
- L'inauguration du Monument aux Morts
- Lecture de lettres de poilus par les enfants du groupe scolaire René Cassin
- Lecture des messages officiels
- L'appel des morts et la pose de fleurs par les enfants de la commune sur les cinq tombes de Poilus
- Le dépôt des gerbes par les autorités
- L'instant de recueillement suivi de l'hymne national
- Chant " La Madelon " interprété par la chorale Art-vie
- Les remerciements
- Le départ des autorités

Autour du monument ont pris place :

Un Piquet d'Honneur composé :

- D'un détachement de la Gendarmerie Nationale de la Compagnie de Narbonne
- D'un détachement de l'Elément Air Rattaché de Narbonne
- D'un détachement du 31^{ème} Régiment du Génie de Castelsarrasin
- D'un détachement du Centre de Secours Principal de Narbonne composé de Jeunes Sapeurs Pompiers

Le Piquet d'Honneur sera placé sous les ordres du Lieutenant ADANI du 31ème Régiment du Génie

ainsi que

Les Porte-drapeaux représentants les différentes Associations d'Anciens Combattants
Les Autorités Civiles et Militaires
Le Conseil Municipal de la commune
Les enfants du groupe scolaire René Cassin
La chorale Art-Vie
L'Harmonie Républicaine de Coursan

La cérémonie sera présidée par :

- Monsieur José FRERE Maire d'Armissan

En présence de :

- Messieurs les Généraux de Corps d'Armée ADDE, DELTOUR et LAUNAY
- Messieurs les Généraux de Brigade ARNAULT, DEBUIRE, HAN et MOULHERAT
- Monsieur le Médecin Général MEILHAN
- Madame le Médecin Colonel POTEREAU
- Messieurs les Colonels XICOLA et LATOURNERIE
- Monsieur le Capitaine LECHEVALIER Commandant de l'Elément Air Rattaché de Narbonne
- Monsieur le Capitaine LEMMET Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Narbonne
- Monsieur le Capitaine VINCENT Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Vinassan
- Monsieur le Capitaine BECKER Commandant en second du Centre de Secours Principal de Narbonne

- Monsieur le Lieutenant DELFOUR Président de l'amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Narbonne
- Monsieur Didier ALDEBERT Conseiller Départemental du canton de Coursan et Maire de Vinassan
- Monsieur Gérard KERFYSER Vice-président du Grand Narbonne

DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

Après l'installation des autorités, le Général de division DELTOUR s'arrêta et salua le drapeau de la mairie puis passa les troupes en revue sur l'air de la Marche des Soldats de Robert BRUCE. A l'issue de ce cérémonial la chorale Art-Vie interpréta Sambre et Meuse.

DISCOURS INAUGURAL DE MONSIEUR JOSE FRERE, MAIRE D'ARMISSAN

Demain 11 novembre, à 11 heures, les cloches de l'église Saint Etienne sonneront comme il y a 100 ans pour la délivrance que le cessez le feu et l'armistice constituaient.

Parmi tous les Armissannais mobilisés, 33 ne rentreront pas !!

33 jeunes gens dont les noms figurent sur le monument érigé par la municipalité, comme tant d'autres, en 1922 (16167 F) pour perpétuer la mémoire du sacrifice consenti. En fait on ne sait par quel hasard, seuls 32 noms seront inscrits dans le marbre à l'époque.

Les travaux de recherche de Christian Boudant ont permis de s'assurer que François Marty mobilisé alors qu'il travaillait au domaine de Cazeneuve à Armissan avait été un des oubliés du souvenir et qu'il méritait de retrouver sa place sur la stèle commémorative.

Mort au combat avec le grade de sergent, rien ne s'opposait dès lors à son inscription sur la plaque des morts Armissannais pour la France. Ce faisant insérer un nom sur une plaque de marbre est délicat voire très difficile et risqué surtout lorsqu'il s'agit d'un monolithe.

De plus pour que nos descendants puissent savoir que pendant un siècle son nom n'apparaissait pas, la municipalité a imaginé une solution originale permettant de compléter la liste tout en gardant l'ordre alphabétique en superposant à l'existant une nouvelle plaque en matériau moderne.

La mise en valeur de ce monument aux morts aujourd'hui éclairé par un spot qui peut aveugler certains automobilistes a aussi été revue et il est apparu intéressant d'utiliser les nouvelles technologies pour donner à nos valeureux concitoyens morts en défendant notre liberté un linceul digne d'eux, aux trois couleurs de notre république.

C'est donc ce soir une page qui se tourne pour rehausser l'éclat de ce monument tout en gardant respectueusement l'idée qui a présidé à sa conception.

La plaque de bronze montrant ces poilus dans les tranchées sous le regard symbolique du village illustré par le clocher caractéristique de notre église reste dans son état originel.

Seule la mise en lumière qui sera désormais quotidienne dès la tombée du jour nous semble pouvoir éclairer de manière perpétuelle le sacrifice consenti par nos aïeux.

Je vous invite maintenant à découvrir ces nouveaux habits de lumière pour notre monument, qu'il revêt pour les années à venir, afin que personne n'oublie ces 33 « fils de la Clape ».

ILLUMINATION DU MONUMENT

A la suite du discours l'illumination du Monument aux Morts eut lieu sous un tonnerre d'applaudissements.

Vint ensuite le moment émouvant de la lecture de lettres de Poilus par les enfants du groupe scolaire René CASSIN.

LECTURE DES MESSAGES OFFICIELS

MESSAGE DES ANCIENS COMBATTANTS LU PAR MONSIEUR GERARD FRATICOLA

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnent le cessez-le-feu sur la ligne de front. Dans toutes les villes, dans tous les villages, les cloches sonnent à la volée comme elles n'ont jamais sonné auparavant. Les combattants et les civils saluent une victoire très chèrement acquise par notre Patrie : 1 400 000 militaires morts, autant d'invalides gravement handicapés et dix départements dévastés.

Cette victoire est celle d'un peuple qui est resté uni dans les épreuves et d'alliés qui ont su taire leurs différences dans les moments difficiles. Elle est également celle d'une armée qui s'est adaptée à la guerre moderne en développant les armes et les techniques nouvelles, notamment l'aviation, les chars, les armes automatiques légères et la chirurgie plastique.

Cette victoire rend à la France l'Alsace et la partie de la Lorraine perdues en 1871. Les Français espèrent que le nouvel ordre international instauré par les quatre traités qui mettent fin à la guerre, apportera la paix en Europe et plus largement dans le monde. Nous savons aujourd'hui que cette paix n'a pas duré vingt ans, parce que les vainqueurs ont humilié les vaincus engendrant un esprit de revanche.

Aujourd'hui, alors que d'autres périls nous menacent, les sacrifices de nos anciens nous rappellent qu'il nous faut demeurer unis comme ils l'ont été au front et aujourd'hui comme hier, au niveau international, l'union fait la force.

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LU PAR MONSIEUR JOSE FRERE

Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes.

Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places des villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, de toutes générations et tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre, pour commémorer la Victoire, mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afriques, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, le totalitarisme, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité d'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grand Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés.

Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Et vive la France !

MORTS POUR LA FRANCE - 11 NOVEMBRE 2018

Adjudant Emilien MOUGIN, 1er régiment de Spahis, Mort pour la France au Mali, le 21 février 2018;

Maréchal des Logis Thimoté DERNONCOURT, 1er régiment de Spahis, Mort pour la France au Mali, le 21 février 2018;

Caporal Bogusz POCHYLSKI, 2ème régiment étranger d'infanterie, Mort pour la France en Irak, le 21 mars 2018.

Appel des Morts pour la France et dépose de fleurs sur les cinq tombes de Poilus du Carré Militaire par les enfants du groupe scolaire René CASSIN.

DEPOSE DES GERBES DES OFFICIELS

Pose de la gerbe des Anciens Combattants et de la gerbe de la Mairie suivi de la sonnerie "Aux Morts" de la minute de silence et de la Marseillaise interprétée par la chorale Art-Vie et les enfants.

Puis les Autorités procédèrent aux remerciements tandis que chorale interpréta " La Madelon".

Après les remerciements les Autorités quittèrent la zone du Monument aux Morts.

Toutes les sonneries furent interprétées par l'Harmonie Républicaine de Coursan.

Le clou de cette commémoration du centenaire eut lieu à l'issue au stade où fut tiré un magnifique feu d'artifice qui enchantait petits et grands.

Ensuite, un buffet mettait un terme à cette cérémonie nocturne.

